

LA CÉDILLE

Encordés
pour l'avenir

Ce n'est pas une première, mais l'initiative mérite d'être soulignée année après année. Dans le cadre des Cordées de la réussite, des étudiants de l'IUT de Montluçon sont venus au collège Jean-Zay pour faire découvrir aux élèves les métiers de la logistique et des transports. Dans un cours de géographie, les collégiens ont également appris les subtilités d'une chaîne logistique, que ce soit pour le sel, une Ford mustang ou une peluche. De quoi créer des vocations.

UN BILAN « PLUTÔT BON » POUR L'OPÉRATION DE BUS GRATUITS, SAMEDI



TRANSPORT. Des nouveaux voyageurs dans les bus gratuits samedi. À l'occasion du premier samedi des soldes, le réseau Maelis a proposé la gratuité dans tous les bus de toutes ses lignes. Kéolis, le gestionnaire du réseau, estime que le bilan de cette opération est « plutôt bon ». « Les chiffres montrent que nous avons eu 15 % de voyageurs en plus par rapport au samedi précédent et 50 % de plus par rapport au premier samedi des soldes en janvier 2021, qui n'avait pas été gratuit », souligne Marie Bivert, responsable marketing. Ce qui satisfait le réseau Maelis, c'est que les chauffeurs ont remarqué des voyageurs qui ne prenaient pas habituellement le bus. (Photo Cécile Champagnat) ■

Montluçon → Vivre sa ville

CONSEIL COMMUNAUTAIRE ■ Le rapport d'orientations budgétaires présenté hier, avant le vote au mois de mars

4 millions d'euros pour le tennis

C'est le gros morceau des programmes de Montluçon Communauté pour 2023. Le futur pôle tennistique représente un investissement de 4 millions d'euros.

Seher Turkmen

seher.turkmen@centrefrance.com

C'est un document légal qui précède le vote du budget primitif et des budgets annexes des collectivités, soumis à un débat entre les élus. De débat, il n'y en a pas eu, hier, sur le rapport d'orientations budgétaires de Montluçon Communauté, présenté par son président, Frédéric Laporte.

Hormis les questions de l'élue d'opposition Juliette Werth (Montluçon) sur l'état d'avancement des projets inscrits au pacte départemental, il n'y a pas eu d'échanges.

Un point balayé par le président, Frédéric Laporte. « On ne vous répondra pas maintenant. On vous répondra ligne par ligne. Le DGS (directeur général des services) vous préparera ça », a-t-il répondu, avant de préciser les premiers contours du pôle tennistique.

Les programmes

C'est le gros morceau du budget 2023 qui sera voté en mars. Il représente 4 millions des 5,6 millions d'euros de nouvelles autorisations de programmes prévus en section investissement.

Montluçon Communauté a en



SITE. Actuellement, l'hippisme, l'athlétisme et le tennis cohabitent au stade Saint-Jean. PHOTO FLORIAN SALESSE

vue deux emplacements potentiels, à Bien-Assis : soit au niveau du stade, soit à la place des anciens bâtiments d'Allier Bricolage. « La difficulté à Saint-Jean est qu'il n'y a pas la place pour les trois activités (hippisme, athlétisme et tennis). Nous sommes aussi bloqués par le PPRI sur ce site (plan de prévention du risque d'inondation). Et tant qu'on n'a pas déplacé les terrains de l'ISM (Ilets Sports Montluçonnois), nous ne pouvons pas nous occuper de la piste d'athlétisme qui est en très mauvais état. »

Parmi les autres programmes, Montluçon Communauté prévoit la poursuite du renouvellement urbain, des pistes cyclables, l'étude sur le pôle d'échange intermodal (secteur gare), un terrain de sport synthétique à Prémilhat. Le chantier de sécurisation du rocher d'escalade de Lignerolles a démarré, alors que des études et travaux dans la ZAC de la Loue sont inscrits. « Près d'un million d'euros de travaux sont aussi prévus sur les réseaux d'eaux pluviales », a détaillé Frédéric Laporte.

La totalité des crédits de paie-

ment inscrits au budget primitif devrait donc s'élever à 7,4 millions d'euros, soit un million d'euros de plus qu'en 2022.

Les dépenses de fonctionnement devraient progresser de « 3,2 ou 3,3 %, en raison principalement de la hausse des coûts de l'énergie », et les produits de fonctionnement devraient suivre la même courbe (+ 3 %), grâce à l'augmentation des recettes fiscales.

Dans le même temps, les taux de foncier bâti, non bâti et de la CFE (cotisation foncière des entreprises) ne devraient pas bouger. ■

ET AUSSI

PHOTOVOLTAÏQUE ■ Les élus ont rendu un avis favorable au projet de centrale photovoltaïque porté par la société H2AIR, à Domérat, aux lieux-dits Les Enfers, Les Palatos, Clos de Treloux, La Bergière et Champ de Croix. Un programme sur 70 hectares et d'une puissance comprise entre 35 et 45 Mwc. L'enquête publique s'est achevée le 13 janvier.

Le site est situé en proximité du parc photovoltaïque du Sictom (photo Florian Salesse), à Givrette, sur des



parcelles inscrites dans le schéma de zonage photovoltaïque au sol adopté lors du conseil communautaire du 26 septembre 2022.

IMMOBILIER ■ Le crédit-bail liant Montluçon Communauté à la Chambre de Commerce et d'Industrie pour l'ensemble immobilier bâti rue Louis-Armand, à Montluçon, expire le 28 janvier. La collectivité va



devenir propriétaire du site, après un crédit-bail de vingt ans. Le bâtiment, qui accueillait un centre d'appels, est aujourd'hui loué à Altimancéa (photo Cécile Champagnat).

EAU ■ Les élus ont décidé d'abandonner définitivement l'exploitation de deux sources d'eau, à Arpheilles-Saint-Priest (les captages de Bois Vita et Montrobert). Elles alimentaient jusqu'à juin 2019 la commune, ainsi que Terjat et Ronnet (aujourd'hui couvertes par un achat d'eau au Sivom Région Minière). Un risque de contamination avait été constaté par l'agence régionale de santé.

Le transport à la demande à revoir

« VICTIME DE SON SUCCÈS ». Dans le cadre d'un avenant au contrat de DSP (délégation de service public) mobilités 2021-2026 pour le réseau de bus, Francis Nouhant, vice-président, a fait le point sur le transport à la demande, « victime de son succès ». « En 2021, on a fait moins que les 27.000 km prévus. Mais en 2022, on a réalisé 118.000 kilomètres. Cela génère un surcoût de 75.000 euros. En 2023, la commission mobilités durables devra travailler dessus, revenir à 67.000 km. Si cela continue comme ça, Kéolis estime la hausse à + 90.000 km. Donc ça va piquer, et ça ne peut pas piquer, avec les contraintes budgétaires. Il va falloir étudier les parcours, les fréquences. Il y a une dérive du transport à la demande : ça devient un peu le taxi à certains endroits. » (Ph Cécile Champagnat)

